

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 885 du 5 août 1947 :

n° 885

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 août 1947

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1947

Date du numéro

31 août 1947

### TEXTE INTÉGRAL

Youssef Souleiman est engagé en qualité d'auxiliaire journalier au salaire de 48 fr. 31 par jour, plus l'indemnité de cherté de vie et, éventuellement, les charges de famille. L'intéressé est mis à la disposition du chef du bureau des renseignements généraux. La présente décision prend effet pour compter du 10 juin 1947.